



**ARMENTIÈRES**  
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le



ID : 059-215900176-20250206-DE25001-DE

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 6 février 2025  
Convocation du : 29 janvier 2025  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 30

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le six février à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ (à partir de la délibération DE25.003), Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Cristiane DELESTREZ (jusque la délibération DE25.003), Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Bernard HAESBROECK, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Véronique NAEYE

DE25.001

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**AGENTS CONTRACTUELS**  
CRÉATIONS D'EMPLOIS  
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

*Autorisation - Approbation*

☞

Vu l'article 332-23 2° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Après examen de nos besoins en effectifs de contractuels pour faire face aux accroissements liés à l'organisation des centres, il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver les créations d'emplois (basées sur un effectif maximum) :

**Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 10 février 2025 au 21 février 2025 (vacances d'hiver) :**

- 20 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation à temps complet

**Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) du 10 février 2025 au 21 février 2025 (vacances d'hiver) :**

- 4 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 4 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

**Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 7 avril 2025 au 18 avril 2025 (vacances de printemps) :**

- 20 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation à temps complet

**Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) du 7 avril 2025 au 18 avril 2025 (vacances de printemps) :**

- 4 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 4 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la création des postes ci-dessus.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

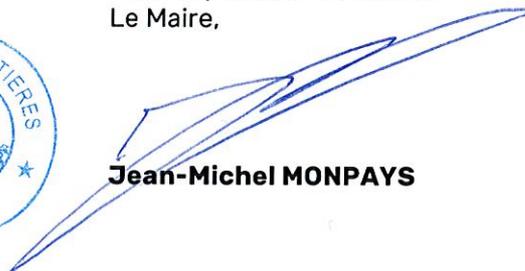
Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



**Véronique NAEYE**  
Conseillère Municipale  
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Jean-Michel MONPAYS**